



# DÉCLARATION DU BUREAU FÉDÉRAL

## FACE AUX CRISES, AGIR VRAIMENT : LA CFDT PORTE DES SOLUTIONS FORTES POUR LE PERSONNEL

Alors que les tensions géopolitiques, la hausse des coûts de l'énergie, l'inflation pèsent toujours davantage sur les salarié·es, les agentes et les agents, la **CFDT** rappelle une exigence simple : le pouvoir d'achat doit redevenir une priorité.

En effet, face à ces chocs, il faut des réponses concrètes, pas des effets d'annonce.

La **CFDT** porte des mesures RH sur les salaires, les parcours et la qualité de vie au travail, mais aussi des réponses financières et énergétiques pour protéger durablement les revenus et l'emploi :

- Hausse des salaires : augmentation de la valeur du point d'indice, révision des grilles indiciaires, rétablissement de la GIPA ;
- Augmentation des régimes indemnitaires et des mesures catégorielles, en attendant des mesures indiciaires pérennes pour toutes et tous ;
- Suppression du jour de carence et retrait de la baisse de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie ;
- Prise en charge à 100 % des abonnements de transport en commun ;
- Augmentation de la prise en charge des mobilités douces ;
- Facilitation du télétravail, notamment en respectant l'accord partout et pour le plus grand nombre ;
- Revalorisation de l'indemnité télétravail.

Au-delà des revendications spécifiques à la Fonction Publique et au ministère des Armées, l'amélioration du pouvoir d'achat passe aussi par la transition écologique, qui ne peut réussir que si elle est juste, anticipée et financée, avec du dialogue social, de la formation et des moyens à la hauteur. Cela passe par exemple par :

- Une réduction des consommations : rénovation des logements et des infrastructures, efficacité énergétique,
- Des réductions des coûts grâce à des circuits courts, mais aussi à une économie circulaire et sobre.

C'est précisément le sens des revendications **CFDT** : mieux répartir l'effort, sécuriser les transformations, et concilier justice sociale, souveraineté économique et avenir écologique.

- Paris, le 25 mars 2026